

Monsieur Jean CASTEX

Premier ministre
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 7 mars 2022

Monsieur le Premier ministre,

Face à la gravité de la crise internationale ouverte par l'invasion et la tentative d'annexion de l'Ukraine par la Russie, les autorités nationales savent pouvoir compter sur la mobilisation totale des collectivités locales françaises, et des Régions en particulier, afin de mobiliser avec l'État tous les moyens à notre disposition pour soulager et aider les populations civiles ukrainiennes victimes de la guerre.

Les Régions françaises ont fait part de leur disponibilité pour coordonner à l'échelle des territoires les actions de solidarité en direction de la population ukrainienne. Ces mesures de solidarité sont indispensables. Au côté de l'État et de l'Union européenne, les Régions seront au rendez-vous de leurs responsabilités, jusqu'à la résolution de cette crise que nous espérons proche.

Mais il importe également, Monsieur le Premier ministre, d'agir conjointement et rapidement pour apporter des réponses adaptées et ciblées en faveur des filières économiques et des entreprises françaises impactées par les conséquences de la guerre et les mesures de rétorsions justifiées prises par notre pays, avec ses partenaires européens et de l'Alliance atlantique.

La France est, vous le savez, le premier employeur étranger en Russie avec 35 entreprises du CAC 40 implantées sur le territoire russe et 160 000 collaborateurs liés directement à des entreprises françaises (grands groupes comme Leroy Merlin, Renault, Danone, Auchan, mais aussi des ETI et PME) ou à leurs filiales.

Les conséquences des sanctions réciproques prises par les parties-prenantes au conflit ukrainien (fermeture des espaces aériens, exclusion de la Russie du système bancaire international SWIFT, embargo sur des produits critiques) restent aujourd'hui difficiles à évaluer précisément et sont sans commune mesure, bien sûr, avec les souffrances endurées par le peuple ukrainien et qui justifient notre solidarité. Mais ces mesures peuvent être lourdes de conséquences, surtout si le conflit s'éternise, en termes économique et d'emplois, pour les entreprises implantées en Russie ou Ukraine, mais aussi pour l'ensemble des

entreprises et sous-traitants dans nos territoires dont l'activité dépend de ces entreprises en territoire russe et ukrainien, et entravées dans leurs activités en raison des difficultés de commercer, de circuler et de produire.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier ministre, les présidentes et présidents de Région, ainsi que leurs administrations et leurs agences, se tiennent à votre disposition pour engager rapidement un travail conjoint État – Régions, en vue prioritairement :

- D'identifier les filières économiques et les entreprises qui sont déjà ou seront potentiellement impactées par les sanctions économiques et financières et par la situation de guerre en Ukraine ;
- De recenser les risques et difficultés spécifiques rencontrés par les entreprises françaises et leurs salariés impactés par les sanctions et le conflit (ex : difficultés d'approvisionnement, blocages des transactions, entraves aux mobilités ou risques avérés pour les salariés en zone de conflit...) ;
- De définir conjointement des mesures adaptées et ciblées, mobilisant les moyens de l'État et des Régions, afin de sécuriser au maximum l'activité de ces entreprises et de limiter l'impact de cette crise sur l'économie et l'emploi.

Cette coordination État – Régions, si vous en convenez, pourrait de manière efficace et rapide se déployer :

- à l'échelle nationale, en réactivant le Comité économique Etat – Régions que nous avons installé ensemble en 2019, et qui nous permettra d'assurer un copilotage resserré des actions à engager conjointement entre le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et les Régions.
- à l'échelle régionale, en initiant une coopération renforcée (*task-force*) sous l'égide des services de l'État en région (DREETS), d'une part, et des services des conseils régionaux (services, agences), en lien avec les acteurs locaux de l'accompagnement et du financement des entreprises (consulaires, financeurs, organisations professionnelles).

Restant à votre disposition pour convenir d'un échange afin de préciser les modalités de cette mobilisation collective d'urgence au service de nos entreprises et de leurs salariés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.



Carole DELGA
Présidente de Régions de France



Laurent WAUQUIEZ
Président de la commission
« Économie » de Régions de France